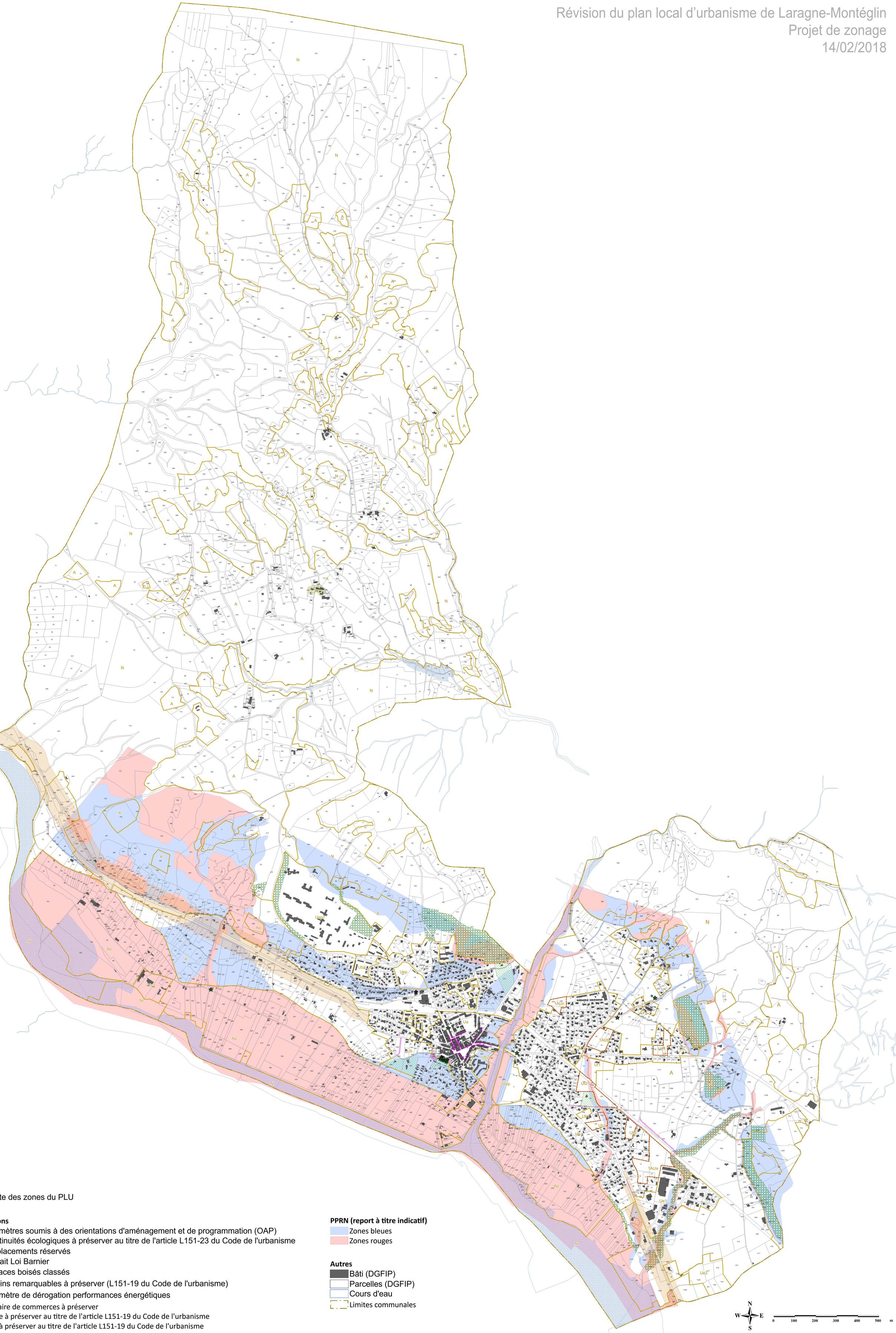
Révision du plan local d'urbanisme de Laragne-Montéglin
Projet de zonage
14/02/2018



Zones

- Limite des zones du PLU

Prescriptions

- Périmètres soumis à des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Continuités écologiques à préserver au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- Emplacements réservés
- Retrait Loi Barnier
- Espaces boisés classés
- Jardins remarquables à préserver (L151-19 du Code de l'urbanisme)
- Périmètre de dérogation performances énergétiques
- Linéaire de commerces à préserver
- Arbre à préserver au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme
- Bâti à préserver au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme

PPRN (report à titre indicatif)

- Zones bleues
- Zones rouges

Autres

- Bâti (DGFIP)
- Parcelles (DGFIP)
- Cours d'eau
- Limites communales

N W E S

0 100 200 300 400 500 m